

Eve-Lyne Morin

Avocate

Eve-Lyne Morin fait partie du groupe Litige du cabinet et sa pratique se concentre principalement dans les domaines du droit des assurances, de la responsabilité civile et du droit de la santé. Elle exerce plus particulièrement en matière de responsabilités du fabricant et du vendeur, de responsabilité hospitalière et professionnelle ainsi qu'en matière de dommages corporels.

Avant de se joindre à Lavery, Me Morin a travaillé au bureau de Montréal d'un important cabinet de droit commercial international, où elle a participé à un large éventail de dossiers dans divers domaines, notamment la responsabilité du fait des produits, le droit de la construction et le droit de la consommation. Elle a également conseillé des sociétés canadiennes et multinationales en matière de protection des renseignements personnels, d'exigences linguistiques et d'autres exigences légales pour faire des affaires au Québec.

Activités professionnelles et communautaires

- Pendant ses études en droit, Mme Morin a agi comme recherchiste juridique bénévole auprès d'un organisme offrant un soutien juridique aux personnes handicapées.
- Elle a également participé à la Clinique juridique de l'*Université de Montréal*, offrant de l'information juridique gratuitement à la communauté.

Formation

- Membre du Barreau du Québec depuis 2015
- LL.B., *Université de Montréal*, 2014
- B.A. (études internationales), *Université de Montréal*, 2012

Conseils et associations



Avocate Montréal

Téléphone **514 877-2995**

Télécopieur 5148711522

elmorin@lavery.ca

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Litige commercial

- Membre de l'*Advocates' Society*
- Membre de l'Association du Jeune Barreau de Montréal
- Membre de l'Association du Barreau canadien

Assurances

**Responsabilité du fabricant et
du vendeur**